

Attestation d'Agrément pour dispenser les Certifications de branche APS

**Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
des organismes de prévention et de sécurité**

18-20 rue Edouard Jacques 75014 PARIS
WEB : www.lapreventionsecurite.org

Nous soussignés :

la CPNEFP, attestons par la présente que l'organisme de formation :

ISFAM

Adresse de réalisation :
262, avenue Maurice Planès

34070 MONTPELLIER

a été agréé par la Commission Nationale Paritaire d'Agrément et de Certification (CNPAC) de la CPNEFP, qui s'est réunie le 15/05/2025

**Pour dispenser les Certifications de branche APS de la Branche prévention et
sécurité privée :**

Sous le Numéro d'agrément :

3407121102

Valable jusqu'au 15/05/2028

L'organisme de formation s'engage à respecter l'ensemble des exigences résultant du cahier des charges validé par la CPNEFP et ce, pendant toute la durée de son agrément.

Fait à Paris le 15/05/2025 pour servir et valoir ce que de droit.

Pour la Présidence,

La CPNEFP

